

20 étudiants

DOMAINE**Sciences, technologies, santé**

Formation disponible en :

FORMATION CONTINUE**VAE****APPRENTISSAGE**

- Modalités de candidature :

Candidatures en ligne sur : <https://candidatures.u-pem.fr/>

- Lieux de formation :

IFIS, Campus du Val d'Europe - 6/8 cours du Danube - 77700
SERRIS et Lycée François Mansart, 25 rue de la Banque, 94100
Saint Maur

- Contacts :

Responsable de formation : BOURRET Christian

DRAPIER Thomas

Secrétariat : PHILIPPE Marie-Christine

Bâtiment : Erasme

Bureau: 118

Téléphone : 01 60 95 78 08

Fax : NC

Courriel : marie-christine.philippe@u-pem.frSecrétariat (IFIS) : DEWES Gwenaëlle (Bureau d'accueil et
d'information des étudiants)

Bâtiment : Erasme

Bureau : 111

Téléphone : 01 60 95 78 14

Fax : NC

Courriel : contactifs@u-pem.fr

- Calendrier :

17 semaines de cours réparties dans l'année

Pour candidater : [HTTPS://CANDIDATURES.U-PEM.FR/](https://candidatures.u-pem.fr/)

Plus d'informations :

Service Information, Orientation et Insertion professionnelle

(SIO-IP) : sio@u-pem.fr / 01 60 95 76 76**www.u-pem.fr/formations/807**

LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DU BTP - BATIMENT ET CONSTRUCTION

CONDUITE DE CHANTIERS EN BATIMENTS (MAISONS INDIVIDUELLES)

LICENCE PROFESSIONNELLE**POUR Y ACCÉDER**

Être titulaire d'un Bac+2 dans le domaine du bâtiment, principalement DUT Génie Civil ou BTS Bâtiment, Études et économie de la construction.

COMPÉTENCES VISÉES

Sur la base de compétences techniques acquises durant le diplôme précédent, l'année de licence Professionnelle sera l'occasion d'acquérir les compétences suivantes :

- Droit de la construction
- Gestion des sous-traitants
- Communication avec le maître d'ouvrage
- Suivi budgétaire du chantier
- Maîtrise technique des constructions de maison individuelle

APRÈS LA FORMATION

La licence Professionnelle est conçue pour un accès direct à l'emploi comme conducteur de travaux, principalement en maisons individuelles.

LES + DE LA FORMATION

Cette formation est issue d'un partenariat très étroit avec la branche professionnelle des constructeurs de maisons individuelles, LCA-FFB (Les Constructeurs et Aménageurs - Fédération Française du Bâtiment). Cela permet à la Licence de rester très proche des besoins de la profession et d'assurer ainsi un taux d'insertion très élevé à nos diplômés. Les enseignements sont par ailleurs assurés par une équipe de professionnels, de professeurs de Lycée et de professeurs de l'IFIS avec des effectifs restreints permettant un suivi personnalisé de chaque étudiant.

ENSEIGNEMENTS ANNUELS

UE 1 : Intégration et mise à niveau Topographie - Electricité/Plomberie - Informatique

UE 2 : Technologie - Technologie tous corps d'état - Mécanique - Technologie/Produits innovants

UE 3 : Economie - Quantitatif TCE - Etude de prix

UE 4 : Etudes Techniques - Description - Suivi technique / Méthodologie - Qualit

UE 5 : Organisation, suivi de Chantier - Planification - Contrôle/Sécurité

UE 6 : Droit - Droit général - Droit de la construction/Urbanisme - Documents règlementaires

UE 7 : Communication - Gestion des relations clients et sous-traitants - Typologies clients - Techniques de communication écrite et orale - Anglais

UE8 - PROJETS TUTEURES - Projets tuteurés - Suivi projet technique et méthodologie

UE9 : PERIODE EN ENTREPRISE